



Objectifs

Remettre à niveau ses connaissances pour assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.



Public

- Chef de service de sécurité incendie et d'aide aux personnes qualifié SSIAP3 ne pouvant justifier 1607h d'activité de chef de service de sécurité incendie durant les 36 derniers mois ou n'ayant pas recyclé son ERP en SSIAP.
- Formateur/Préventeur en sécurité incendie qualifié SSIAP3 souhaitant une remise à niveau de ses connaissances.



Pré-requis

- Etre titulaire de la qualification SSIAP3 ou ERP/IGH3 et d'une qualification en secourisme en cours de validité (PSC1, SST, PSE, PSE2)
- Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de 3 mois



Nombre de stagiaires

12 stagiaires par session



Type de formation

En Inter ou intraentreprise

Référence réglementaire

Arrêté du 02/05/2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).

Durée de formation : 35 h (5 jours)

Contenu

- 1-Les documents administratifs et leur mise à jour (3h)
- 2-Composition et rôle des commissions de sécurité (3h).
- 3-Evolutions réglementaires en ERP et IGH (7h)
- 4-Environnement juridique: notions de droits civil et pénal (2h)
- 5-Les contrats de maintenance des installations de sécurité (2h)
- 6-Etude de cas : Analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou réaménagement dans l'existant (CLICDVCREM, notice technique de sécurité) (3h)
- 7- Application des obligations réglementaires d'accessibilité des personnes handicapées (loi du 11 janvier 2005 et ses textes d'application. (2h)
- 8- Analyser les risques de déclenchement d'incendies et d'accidents corporels, suivre les travaux (5h)
- 9-Les différents moyens de secours et les évolutions réglementaires qui y sont relatives (2h)
- 10-Organiser et gérer le service de sécurité incendie et d'aide aux personnes (6h)

Formateur

Préventionniste / Formateur incendie qualifié SSIAP 3

Matériel pédagogique

Présentation power point & Vidéos pédagogiques
Ordinateur, Vidéoprojecteur, SSI cat. A
Livret pédagogique

Validation de la formation

- Présence des stagiaires à l'ensemble des séquences programmées attestée par fiches d'emargement.
- Test qcm d'évaluation des connaissances du candidat
- Attestation de formation délivrée à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation et réussi au test
- Questionnaire d'évaluation de l'action de formation.